

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 106 (1961)
Heft: 9

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il semble possible de rattacher l'expansion des facultés des militaires au grand mouvement qui étend les missions et améliore le prestige des « experts » au détriment des autorités politiques traditionnelles. Quel que soit son domaine d'application, la technocratie a pour résultat de transformer l'esprit du régime. Nombre de « techniciens » ont tendance à s'estimer également compétents en dehors de leur champ de spécialisation. C'est ainsi que l'armée glisse si volontiers vers la « régulation de la politique ».

L'impuissance gouvernementale considérée comme l'incapacité à mobiliser l'opinion publique et parfois la totalité des parlementaires, et non comme l'inaptitude à repousser l'assaut direct des « centurions », constitue un élément explicatif de la prise du pouvoir par les militaires. Il paraît en effet difficile et presque impossible d'instaurer un régime militaire sans la complicité, éventuellement passive, d'une large partie de la population. Il en est de même de l'aspect « complot » ou « conjuration ».

On ne saurait mettre fin à ces différents dangers que par un renforcement des structures politiques. Il n'y a pas tellement de solutions. L'une est celle du commissaire politique. L'autre, qui est la seule admissible dans une démocratie représentative, consiste en la participation du citoyen à la vie politique. Or, on ne connaît qu'un moyen de faire fonctionner un tel régime : un système de partis solides et responsables.

Mjt

Informations

Société Suisse des Officiers Communiqué du nouveau comité central

Le nouveau comité central s'est réuni, pour la première fois, les 30 juin et 1 juillet à Berne, sous la présidence du colonel EMG Th. Gullotti.

Au cours d'une discussion générale sur l'activité future de la SSO et des buts à atteindre durant les prochaines années les tâches suivantes ont été précisées :

a) *Travaux intéressant la défense nationale :*

- Collaboration à l'étude des problèmes que pose la mise en œuvre de l'*Organisation des troupes 61* ».
- Etude de la question de l'équipement atomique de notre armée (lutte contre l'initiative antiatomique). Une commission spéciale a été constituée qui s'occupera de tous les problèmes de la guerre thermo-nucléaire.
- Mesures à prendre en vue de la défense de notre espace aérien : le colonel-divisionnaire Uhlmann continuera à présider la com-

mission spéciale chargée d'étudier les problèmes de notre défense aérienne. Concernant la « défense contre avions », le comité central prendra position face au projet officiel dès que le Conseil fédéral le soumettra aux Chambres fédérales.

- Instruction des cadres et de la troupe selon l'OT 61, en tenant compte de l'insuffisance de nos places de tir et d'exercice.
- Etude et mise au point de « plans d'action » dans le domaine de la défense spirituelle du pays (par exemple : mesures concrètes à prendre pour la lutte contre la guerre subversive). S'agissant de la défense spirituelle du pays, de tels problèmes relèvent essentiellement du « centre de coordination » récemment créé.

b) *Instruction des officiers hors service* : la SSO continuera à soutenir l'activité de ses sections par l'organisation de conférences, de cours spéciaux, d'exercices divers et de concours d'orientation de nuit.

Par ailleurs et dans le cadre de son activité générale, le comité central attache une importance capitale à renforcer, en étroite collaboration avec nos sociétés d'officiers cantonales et celles de nos armes spéciales, la valeur et la capacité défensives de notre pays.

Bibliographie

Les revues

Allgemeine Schweizerische Militärzeitung. August 1961. Nr. 8.

Sommaire : Beispielhafte Wehrdemonstration, von U. — Tushino 1961 eine Überraschung ? von ***. — Die Militärschule an der ETH, von Oberstbrigadier H. Eichin. — Vom Einzigartigen des Militärischen, von Oberst E. Brandenberger. — Flugfunk-Abhorddienst an der Westfront 1939-40, von Major i. Gst. Kurt Bolliger. — Eine deutsche Operationsstudie gegen Schweden aus dem Jahr 1943, von Oberstlt. i. Gst. H. R. Kurz. — Die Schlacht in der Normandie, von Hptm. a D. G. Stöckelle. — Flugwaffe und Fliegerabwehr : Amerikanische Helikopter. — Aus ausländischer Militärliteratur : Russische Flieger- und Fliegerabwehrprobleme. — Mitteilungen : Bericht der Delegierten und Generalversammlung der SOG. — Erste Sitzung des neuen Zentralvorstandes der SOG für die Amtsdauer 1961 bis 1964. — Ausländische Armeen. — Literatur. — Zeitschriften.

Rivista militare della Svizzera italiana, maggio, giugno 1961, Fascicolo 3.

Sommaire : Dei doveri fuori servizio : col. Galli Cdt. Brig. fr. 9. — Kennedy e la difesa dell'Occidente : M. C. — Scienza e militare ; l'uomo nello spazio : F.G.B. — Francia ; la difesa « atlantica » : G. Marey. — Società Cantonale Ticinese degli Ufficiali : assemblea annuale. — Circolo Ufficiali Locarno : gara combinata. — Difesa aerea e difesa terrestre : Mirage III e opere militari. — Riviste : ten. Vassalli.